

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017

Référence : C.N.394.2025.TREATIES-XIX.41.a (Notification dépositaire)

CONVENTION SUR LE COMMERCE DES CÉRÉALES DE 1995
LONDRES, 7 DÉCEMBRE 1994

PROROGATION DE LA CONVENTION JUSQU'AU 30 JUIN 2027

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

À sa 62^{ème} session, tenue le 12 juin 2025, le Conseil international des céréales a prorogé à nouveau jusqu'au 30 juin 2027 la Convention sur le commerce des céréales de 1995, en vertu du paragraphe 2 de l'article 33 de la Convention, avec effet au 1^{er} juillet 2025.

Le 31 juillet 2025

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized letters that appear to be 'DN'.